



Berlin-Genève

GABRIEL GALICE

La frontière politique définit un territoire. Définir signifie 1) déterminer par une formule précise, 2) caractériser, 3) préciser l'idée de, 4) fixer les limites de, définir un lieu, un terrain,

une surface ¹. Fernand Braudel : « Être logé, c'est commencer d'être. La France a eu très tôt des frontières, elle a eu très tôt son logement, avant même d'exister de façon formelle. Ces frontières héritées, conquises, reconquises, ont délimité un espace énorme s'il est, comme il convient, mesuré à la lenteur des communications d'autrefois. [...] Le tout au prix d'un invraisemblable déploiement de forces, de patiences, de vigilance ². »

La frontière marque les différentes façons d'habiter. *Habitare* exprime, en latin, 1) avoir durablement, 2) habiter, occuper. Pour Norbert Elias, *l'habitus national* désigne l'autonomisation d'un peuple par rapport à ses voisins et l'interrelation entre le développement de la tribu et celui de l'État³. L'allemand connaît deux mots pour exprimer l'idée de patrie : *die Heimat* et *das Vaterland*. *Heimat*, de genre féminin, est du côté de l'affectif. *Heim* est le *chez soi*, proche du *home* anglais. *Vaterland* (*Fatherland* en

1. *Le Grand Robert de la langue française*, t. III.

2. Fernand Braudel, *L'Identité de la France*, Arthaud-Flammarion, 1986, I, p. 279.

3. Norbert Elias, *Studien über die Deutschen*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1979.

anglais) est, littéralement, le pays du père, de genre neutre. Les contours sémantiques bornent l'imaginaire et le symbolique⁴.

Ce texte confronte les frontières interallemande et franco-genevoise. « Et, si vous partagez mon goût personnel, être par-dessus tout sensible aux ruptures, donc aux zones frontières. [...] Mon conseil donc : rechercher la divergence, le contraste, la rupture, la frontière⁵. » Une frontière indique, de part et d'autre, deux types de situations ; deux frontières signalent quatre séries de différences (quatre drapeaux...), de ressemblances, de contrastes, de voisinages.

DU BÉTONNÉ MUR DE BERLIN...

L'ossification de la frontière interallemande

De 1946 à 1961, la frontière entre République fédérale d'Allemagne (RFA) et République démocratique allemande (RDA) s'est progressivement constituée, durcie. La zone d'occupation soviétique devient la RDA en 1949. La RDA différencie son drapeau de celui de la RFA en 1959.

Ce mur, frontière par excellence, séparait deux blocs politico-militaires, l'OTAN et le pacte de Varsovie. La frontière n'est pas

4. « L'hostie républicaine avait sa face symbolique – le Droit, le Père, le langage ; et sa face imaginaire – le Drapeau, la Mère, le Corps », Régis Debray, *La République entre le glaive et le code*, Notes de la fondation Marc-Bloch, n°2, novembre 1998, p. 31.

5. Fernand Braudel, *idem*, p. 41.

étanchéisée en une seule fois. Les barbelés et gardes sont installés entre le 12 et le 13 juin 1961, l'érection du mur proprement dite, à partir du 13 août 1961. Le mur aura coûté la vie à deux cents ou huit cents personnes, soixante-quinze mille candidats à l'évasion ou supposés tels auraient été incarcérés, six cents personnes périrent par accident (noyade notamment). L'emmurement n'excluait pas une porosité, un filtrage.

Fondamentalement, la question posée est celle de l'*Abgrenzung*⁶, ou démarcation, séparation totale. Les plus durs, tant chez les communistes est-allemands que chez les conservateurs ouest-allemands, plaidaient la cause de la démarcation *de principe*, interdisant tout dialogue entre les deux Allemagnes. Le génie politique de Willy Brandt a été d'entrer dans le jeu des dirigeants de la RDA. En d'autres termes, reconnaître la RDA communiste, surligner la frontière pour l'adoucir, la ramollir, bref, remplacer une *Abgrenzung* principielle par une démarcation *tactique*.

Le mur proprement dit est spécifique à Berlin, enclave de l'Ouest au sein de la RDA. Le reste est le plus commun « rideau de fer ». Le mur même, frontière par excellence, connaissait ses porosités. Les tunnels en sont une, ceux creusés par les fugitifs (cinq mille personnes réussissent à s'enfuir), mais aussi ceux empruntés par des services de sécurité est-allemands afin d'infiltrer ou d'exfiltrer leurs agents. Le commerce interallemand est une autre dimension méconnue de l'effective relativité de l'*Abgrenzung*. Des travailleurs est-allemands travaillaient pour des

6. Terme dérivé de *die Grenze* (la limite, la frontière). Le mot *Abgrenzung* signifie démarcation totale, délimitation.

usines ouest-allemandes au bénéfice des deux parties : main-d'œuvre bon marché contre devises. Dès le traité de Rome instituant le Marché commun, les juristes de RFA intégrèrent les échanges interallemands et anticipèrent l'unification. Le Protocole relatif au commerce intérieur allemand et aux problèmes connexes, annexé au traité de Rome, est un bijou politique et juridique⁷.

La liquéfaction du mur

La reconnaissance de la RDA par la RFA (Traité fondamental paraphé le 8 novembre 1972) a permis d'intensifier les échanges, les visites, de racheter des prisonniers politiques, de multiplier les canaux de communication, bref, de préparer l'unification.

De même que *l'ossification* de la frontière s'est faite par étapes, sa *liquéfaction* fut graduelle, irréductible au percement spectaculaire du mur le 9 novembre 1989⁸. Le traité du 18 mai 1990 décide l'union monétaire, économique et sociale entre les deux Allemagnes. Le traité du 31 août consacre l'instauration de l'unité politique entre les deux pays. Il entre en vigueur le 3 octobre, date de la disparition de la RDA par insertion des cinq nouveaux Länder dans la RFA. Après la chute du mur, les pierres d'achoppement de l'unification finale furent nombreuses : éphémère perspective d'une confédération entre l'Est postcommuniste et la RFA,

7. Traités instituant les Communautés européennes, Communautés européennes, 1978, p. 483.

8. Le 9 novembre est une date singulière dans l'histoire allemande. 9 novembre 1918, l'Allemagne devient une république pour la première fois de son histoire ; 9 novembre 1923, échec du putsch Lüdendorff-Hitler à Munich ; 9 novembre 1938, pogrom de la « nuit de cristal ».

parité entre les deux monnaies et digestion de l'industrie est-allemande par les grands groupes de l'Ouest (moyennant quelques concessions aux alliés, dont Elf), controverses sur la législation relative à l'IVG ⁹.

Mais l'affaire va plus loin. L'ancienne conception allemande, impériale, de la nation réapparaît sous l'acceptation de fragments de modernité ¹⁰. En déménageant de Bonn à Berlin, le Bundestag s'est installé dans les murs du Reichstag rénové. Ce pourrait être pur vestige si l'on faisait abstraction de la politique allemande en direction de l'ex-Yougoslavie, puis de l'ex-Tchécoslovaquie. La reconnaissance forcenée de la Slovénie et de la Croatie fut préparée de longue date, dans une perspective de balkanisation ¹¹. Les faiseurs de frontières ont leurs raisons.

Vingt ans après l'unification, le niveau de vie reste très inférieur dans l'est de l'Allemagne. Nombre de cadres, d'universitaires des « cinq nouveaux Länder », se perçoivent ou sont perçus comme des citoyens de seconde catégorie.

9. La RDA avait une législation plus permissive que la RFA, cette dernière ayant une loi déclinée de façon différente dans les Länder catholiques ou protestants. Il en résultait que le Nord-Est était plus permissif que le Sud - Sud-Ouest si l'on croise les critères politiques et religieux.

10. Notamment la remise en cause partielle du droit du sang.

11. « Mais plus profondément encore, et au fond plus gravement, c'est sur les problèmes fondamentaux du continent européen que Paris et Bonn ne paraissent pas être vraiment d'accord, ni même entretenir un véritable dialogue en profondeur. Je n'insisterai pas sur les divergences d'interprétation fondamentales et bien connues dans l'affaire yougoslave [...] il y a toujours une tendance très nette à Paris à voir les problèmes de nationalités en Europe centrale et orientale au sein d'un État de type jacobin transcendant les clivages ethniques alors que les Allemands raisonnent davantage en termes de droits collectifs des minorités. » Georges-Henri Soutou, *L'Alliance incertaine, les rapports politico-stratégiques franco-allemands, 1954-1996*, Fayard, 1996, p. 437.

... À LA DIAPHANE FRONTIÈRE FRANCO-GENEVOISE

Les Genevois suisse et français

Rattaché au Saint-Empire en 1032, le Genevois est une province de l'ancien duché de Savoie, correspondant au comté de Genève. Dans la nuit du 11 au 12 décembre 1602, le duc de Savoie Charles-Emmanuel I^{er} décide de conquérir militairement Genève. Il réunit une troupe d'environ deux mille mercenaires précédée d'une escouade escaladant les murs de la ville. L'alerte est donnée, les attaquants sont repoussés. Chaque année, la commémoration de « l'Escalade » mélange fête patriotique et instruction civique. Pour avoir jeté une marmite de soupe brûlante sur l'assaillant, la mère Royaume est promue héroïne de la République de Genève ; la casse d'une marmite en chocolat est un grand rituel patriotique genevois, chaque 12 décembre. « Qu'ainsi périssent les ennemis de la République ! » est la phrase rituelle prononcée par l'officiant. Les troupes du duc étaient des mercenaires espagnols (le roi Philippe III d'Espagne était le cousin du duc) ou italiens. L'installation de la réforme calviniste à Genève ¹² fit d'Annecy, par contrecoup, le nouveau siège de l'évêché, et de la Haute-Savoie, une place forte du catholicisme, de la Contre-Réforme, de l'art baroque, de la démocratie chrétienne. La débâcle napoléonienne a forgé la place du canton de Genève dans la Suisse moderne. Genève est rattachée à la Confédération suisse en 1815, et la Savoie à la France, en 1860. Au congrès de Vienne, Genève, auparavant annexée par la France impériale, recouvrait sa liberté

12. L'Evêque est chassé en 1533, la République libre proclamée en 1536, la Réforme officialisée le 21 mai 1536.

et négociait des zones franches lui permettant de s'approvisionner en produits agricoles français sans payer de taxes. Cette zone franche persiste, permettant aujourd'hui à ses habitants français d'acheter des voitures japonaises exemptées de droits de douane. Le « Genevois français » est l'appellation aujourd'hui donnée par l'administration française au pourtour français de Genève. En 1973, le Genevois français a obtenu une rétrocession fiscale partielle sur l'impôt à la source payé à Genève par les travailleurs frontaliers, à hauteur de 3,5 % de la masse salariale. Genève est en effet le seul canton de Suisse où l'impôt sur le revenu est prélevé sur le lieu de travail et non le lieu de résidence.

En 2009, cent vingt-neuf millions d'euros furent reversés aux deux départements frontaliers de l'Ain et de la Haute-Savoie, soit 25 % de l'impôt perçu par le canton de Genève sur les travailleurs frontaliers, les 75 % restants (environ quatre cents millions d'euros) demeurent à la disposition du canton de Genève. Cet arrangement politique et fiscal révèle des forces et formes auxquelles le médiologue s'intéresse. En premier lieu, c'est un accord politique. En second lieu, c'est un ensemble de flux financiers générés par les travailleurs frontaliers et gérés par les autorités politiques. Ce mode de gestion permet des transferts de ressources des uns vers les autres. Ces signes monétaires, masse salariale, base et assiette fiscales, relèvent de ce que Régis Debray qualifie de matière organisée (MO) ou instrumentation. Ils ont pour complément l'accord politique entre institutions, soit l'organisation matérielle (OM) ou institution ¹³.

13. Régis Debray, *Transmettre*, Odile Jacob, 1997, p. 26 à 32.

Les multiples frontières des Genevois

La frontière franco-genevoise se révèle complexe. Certes, la *frontière politique* entre France et Suisse, réalité indiscutable, est d'une linéarité repérable, malgré son passage par le lac Léman. Elle se double pourtant d'une *deuxième ligne*, moins visible (mais faisant l'objet d'une signalétique), celle du *territoire* « *zonien* », espace tampon entre la ligne politique et le territoire économique ordinaire français ¹⁴. Le maintien de la zone sera un argument de Napoléon III pour inciter les Savoyards à voter « oui » au référendum sur l'annexion de la Savoie par la France. Mais ce n'est pas tout. Il faut faire entrer en ligne de compte (*troisième frontière*) *l'espace économique*, que François Perroux, s'inspirant de l'espace des mathématiciens, définissait comme l'espace constitué par les agents économique au sein d'échanges économiques et financiers. L'espace économiques lui-même est multidimensionnel. Au sein de l'ensemble des relations entre agents économiques, il convient de discerner le sous-ensemble AELE (à laquelle appartient la Suisse ¹⁵) de l'espace UE. La ségrégation socio-spatiale est constitutive d'une *quatrième frontière*. Le contrecoup de l'entremêlement des populations est la perception que les travailleurs frontaliers (aujourd'hui soixant-dix mille ressortissants de l'UE) « prennent le travail » des travailleurs genevois, ce qui a conduit au raz de marée du Mouvement citoyen genevois (15 % des suffrages, dix-

14. Illustration marquante de la « frange pionnière » : « *La notion de frontière n'est pas univoque puisque, d'une manière très générale, elle peut se définir en termes de zonalité ou de linéarité, de zone frontière ou de ligne frontière* » de *frontier* ou de *boundary* ; l'anglais a effectivement conservé la distinction alors que le français hésite entre « *marché* » et « *frange pionnière* » pour exprimer *frontier*. » cf. Claude Raffestin, « *Éléments pour une théorie de la frontière* », *Diogène*, n° 134, avril-juin 1986, p. 6.

15. Avec l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein. Le siège est à Genève.

sept élus sur cent) lors des élections cantonales du 11 octobre 2009. En sens inverse, le renchérissement des terrains et des logements à Genève conduit des salariés ou retraités genevois à s'installer en territoire français. Un RER va permettre de distribuer les stocks de populations selon des mouvements isomorphes à ces flux de production et de distribution des richesses. Pour le coup, la nationalité importe peu ; le niveau de vie fait critère. L'entrée de la Suisse dans l'espace Schengen, fin 2009, définit une *cinquième frontière* extérieure. Les relations bilatérales entre la Suisse et l'Union européenne font de notre voisin un État non membre associé.

Les téléphones satellitaires connaissent, eux, une *sixième frontière*, combinant technologie et topographie. Pour mon téléphone portable, ma résidence annemassienne se trouve obstinément en Suisse. La frontière linguistique, elle, est à chercher à Fribourg.

En 2003, lors du sommet du G8 à Évian, deux manifestations en France et en Suisse devaient converger aux postes frontières. Pour éviter les affrontements entre forces de l'ordre et manifestants, les autorités politiques ont pris le parti de lever tout contrôle en supprimant la présence de douaniers, policiers, gardes-frontières. La manifestation du 1^{er} juin 2003 a traversé une frontière non gardée, donnant aux manifestants le sentiment d'avoir « aboli la frontière ». En réalité, le quadrillage policier se trouvait dans les rues secondaires adjacentes au parcours du défilé et dans survol d'hélicoptères. La frontière était moins supprimée que déplacée, atténuée. Les signes du langage et de la statuaire marquent cet espace frontalier. Les signes langagiers accompagnent la démarcation. Ainsi du



Côté suisse, le nom du poste frontière s'écrit « Moillesulaz »



Côté français, le nom du poste frontière s'écrit « Moëllesulaz »



Stèle expiatoire pour Michel Servet posée à Champel en 1903 par les calvinistes genevois, (recto).

poste frontalier, que les Suisses écrivent *Moillesulaz* et les Français *Moëllesulaz*, le terme signifiant, en patois, « souliers mouillés », soit l'endroit de franchissement à pied par le cours d'eau le Foron. C'est le long du Foron que se fait abattre le contrevenant fugitif ¹⁶. Les riverains d'ici, là, se nomment *bordiers*. Autant de schibboleths qui vous classent, à votre corps défendant.

À l'instigation de Calvin, Miguel Serveto y Conesa, dit Michel Servet, fut brûlé vif

pour hérésie, à Champel, en 1553. En 1903, pour le 350^{ème} anniversaire de son supplice, les Calvinistes genevois érigèrent à l'emplacement du bûcher, une stèle expiatoire portant la mention, au recto : « Le XXVII octobre MDLIII Movrvt sur le bvcher à Champel Michel Servet de Villeneuve d'Aragon, né le XXIX septembre MDXI », et au verso : « Fils respectueux et reconnaissants de Calvin, notre grand Réformateur, mais condamnant une erreur qui fut celle de son siècle, et fermement attachés à la liberté de conscience, selon les vrais principes de la réformation et

16. Dans la nuit du 7 au 8 avril 1990, un jeune fugitif français, suspecté de cambriolage, est abattu dans le dos par un garde-frontière suisse alors qu'il tentait de regagner la France.

de l'Évangile, nous avons élevé ce monument expiatoire, le XXVII octobre MCMIII ». Qui ne lit pas les chiffres romains ne décrypte pas les dates.

La stèle genevoise est installée dans le quartier du Centre hospitalier universitaire, près de la rue Michel-Servet, ainsi honoré comme médecin sinon comme hérétique. Au médecin la rue, au martyr la stèle.

Le regard sur Jean Calvin et Michel Servet est tout autre du côté français. Tandis que la stèle calviniste écrit laconiquement le supplice, balançant entre l'hommage à Calvin et la condamnation d'« une erreur qui fut celle de son siècle », la statue loqueteuse de Michel Servet, devant la mairie d'Annemasse, incarne le choc des idées dans le corps du martyr, exhausse le tourment. Sur ses quatre faces, le socle narre les souffrances, cite la victime, énumère ses talents, accable Calvin, commente les modalités des installations successives de la sculpture. Réalisée par l'artiste genevoise Clotilde Roch, refusée à Genève, la statue fut érigée en 1908 par une souscription de *La Libre Pensée*, avec le soutien des milieux maçonniques. Fondue aux fins de l'armement allemand sous



Stèle expiatoire pour Michel Servet (verso).

l'Occupation, elle fut reproduite en 1960 grâce au moule conservé, et ultérieurement déplacée du parc municipal voisin. La réinstallation de 1960 a lieu le 4 septembre, jour commémoratif de la proclamation de la III^e République par Gambetta. Michel Servet donne son nom à un collègue d'Annemasse, Jean Calvin, à un établissement scolaire genevois.

Sur le socle, on peut lire, en face frontale : « À Michel Servet, apôtre de la libre croyance, né à Villeneuve d'Aragon le 29 septembre 1511, brûlé en effigie à Vienne par l'inquisition catholique le 17 juin 1553, et brûlé vif à Genève le 27 octobre 1553, à l'instigation de Calvin ».

FRAGMENTS POUR UNE THÉORIE DE LA FRONTIÈRE POLITIQUE

Le bétonné mur de Berlin montrait des porosités tandis que la diaphane frontière franco-genevoise recèle des délimitations emboîtées. La comparaison fait apparaître dissemblances et ressemblances. Matériau et organisation font les différences : béton et *Vopos* tirant à vue ici, pancartes,



Statue de Michel Servet devant la mairie d'Annemasse érigée à l'instigation des libres penseurs en 1908 (latéral droit).

gardes-frontières et douaniers généralement débonnaires là. L'histoire et la géographie enseignent que les frontières ne naissent ni ne meurent aisément. La raison en est qu'elles traduisent, condensent, bornent les lieux des pouvoirs (économiques, politiques, religieux, symboliques, imaginaires...). La frontière tracée est le résultat intermédiaire d'un processus d'élaboration qui commence avant et se poursuit après. La frontière est projection et projet.

Vingt ans après la chute du mur séparant RDA et RFA, les traces matérielles et immatérielles, visibles ou invisibles, de la partition persistent. Et, par suite de la puissance allemande retrouvée, cette chute du mur a créé d'autres frontières, dans l'ex-Yougoslavie ou entre Tchèques et Slovaques.

Espace politique, espace géographique, espace symbolique, espace économique, diffèrent et interfèrent. François Perroux définit ainsi l'espace économique : « Par transposition pure et simple de cette distinction entre espace euclidien et les espaces abstraits, nous serions amenés à distinguer dans notre discipline autant d'espaces économiques qu'il y a d'objets de la science économique et de relations abstraites qui définissent chacune d'elles. » Espace économique et espace géographique ne se superposent pas, mais ils s'interpénètrent, dans le cas du commerce interallemand comme dans le cas franco-genevois. La relative levée des barrières douanières, puis des frontières de l'UE, provoque leurs modulations et leurs déplacements, de Schengen à *Frontex*. Les relations entre frontières politique, économique, topographique, sont indissociables de la période

historique. Le capitalisme de marché, mixte de logiques d'accumulation financière et d'échange marchand, caractérise la nôtre. Nicos Poulantzas notait le rapport de l'espace topographique à l'espace social : « Des villes et de l'urbanisation aux frontières, aux limites et au territoire, en passant par les communications, les transports, l'appareil et la stratégie militaire, on a affaire à autant de dispositifs d'organisation de l'espace social [...] les discontinuités sont décisives : les villes, les frontières, le territoire, n'ont pas du tout la même réalité dans les modes de production précapitalistes et sous le capitalisme. » Les situations interallemande et franco-genevoise en témoignent, par les flux de personnes, visibles, et les flux monétaires, plus furtifs. Genève est un asile financier des fortunes privées du monde. Sa muraille n'est plus à la frontière, comme au temps de l'Escalade, mais dans les coffres-forts et sous les comptes numérotés.

Les frontières interallemande et franco-genevoise montrent plusieurs lignes séparatrices. À l'Est, le mur de Berlin était précédé d'une première ligne de surveillance renforcée et de couvre-feu, le territoire-frontière (*das Grenzgebiet*), d'une seconde ligne de grilles et de barbelés, comportant chemin de ronde, glissière pour chiens, miradors. Sans parler des lignes mouvantes formées par les informateurs bloquant en amont les candidats à la fuite. La frontière franco-genevoise est frontière politique, puis territoire zonien, puis limite téléphonique, puis limite urbaine (l'agglomération franco-genevoise), etc.

Constituée de plusieurs *lignes*, la frontière est aussi *frange*, zone pionnière. Ligne, elle est mi-lieu, frange, elle est milieu. Les frontières

interallemande et franco-genevoise témoignent aussi que le découpage du territoire est doublé de démarquages temporels sous forme de commémorations, d'anniversaires, de boucles chronologiques à fonction symbolique. La stèle calviniste et la statue libre penseuse de Michel Servet nous narrent les mêmes événements en deux récits contrastés. Évoquant son film *No man's land*, Alain Tanner remarque : « Il est clair que la frontière est une passoire. Mais elle sépare deux pays, deux mentalités, deux univers très différents. Où les gens n'ont pas les mêmes têtes, où ils pensent autrement, où le café n'a pas le même goût. » Prenons la passoire au sérieux. Le vocabulaire du cuisinier est plus rigoureux que le langage commun, qui laisse entendre que la passoire laisse tout passer. Telle la passoire (ou le chinois) du cuisinier, la frontière d'État filtre. Les archaïques territoires semblent avoir perdu de leur poids au détriment des espaces modernes ou des réseaux postmodernes¹⁷. Cette apparence redouble celle qui verrait les flux détrôner les stocks. Les territoires sont moins affaiblis que multipliés, emboîtés. Le support du territoire primaire demeure, dont des signes tangibles subsistent. La frontière politique se voit accompagnée (autant que contrariée) d'autres limites et lignes techniques ou symboliques, visibles ou non, tangibles ou non. Le repérage des emboîtements, agencements, permet de situer les lieux de pouvoir ou d'influence (on dit aujourd'hui *hard* et *soft power*). La diversité des lieux de pouvoir n'autorise pas à conclure rapidement à une dilution du pouvoir lui-même. Les barrières économiques semblent détrôner les frontières politiques. Mais la médiation juridique levant ou baissant la barrière économique n'est permise que par la décision politique. Dévaloriser la

17. François Perroux, *L'économie du xx^e siècle*, PUF, 1964.

frontière politique et les cohésions sociales qu'elle permet d'organiser, c'est du même coup renforcer des ghettos sociaux ou conforter des coffres-forts.

Telle la peau, la frontière est membrane : plastique, évolutive et poreuse. La frontière est lieu des *conversions*. La frontière franco-genevoise fut le lieu des conversions religieuses ¹⁸, à l'instar de Jean-Jacques Rousseau. En franchissant la frontière, les travailleurs convertissent leurs savoirs et savoir-faire en salaires, dont une partie fiscalisée repasse la frontière dans l'autre sens, laquelle fiscalité donne lieu à des arbitrages rendus par les autorités politiques respectives. Le poste de douane est, conversion symbolique, l'endroit d'examen des documents nationaux, carte d'identité, passeport ou visa, validés par le voisin, résultat des échanges de lettres de créance des ambassadeurs. Le bureau de change convertit les monnaies, leurs valeurs, mais aussi les symboles qui ornent pièces ou billets de banque. La frontière interallemande permet de convertir des produits fabriqués en RDA socialiste en marchandises d'entreprises capitalistes de RFA destinées au Marché commun, voire au marché mondial. La même frontière donna l'occasion de transformer des prisonniers politiques est-allemands en citoyens ouest-allemands libres. Ce lieu des conversions mobilise en parallèle la « *matière organisée* » (architecture, statues, herses, guérites, armes, pièces de monnaie et billets de banque, masses monétaires et fiscales, drapeaux, armoiries...) et l'« *organisation matérielle* » (corps de polices, douaniers, gardes-frontières, corps constitués, corps diplomatiques, corps politiques, assemblées

18. Avec des réserves, pour la *glocalisation* notamment, articulation du local au mondial.

élues, associations, groupements des frontaliers, syndicats, mouvements provisoires, manifestations...). Ces procédés et processus convertissent les modalités des *propriétés* comme *être et avoir, particularité et possession*. Ils sont appropriations matérielles ou symboliques, comme tels lieux des pouvoirs de tout type. Ils définissent ce que, communément, on nomme « l'identité ».

Ligne de front *et* point de rencontre ¹⁹, affrontement *et* échange ²⁰, la frontière est lieu de la *confrontation*. Coupure et couture, ligne(s) de démarcation et frange pionnière, mi-lieu et milieu, la frontière est davantage hermésienne qu'hermétique. Fils de Zeus et de Maia, messenger des dieux de l'Olympe, dieu du vol et du mensonge, dieu berger et dieu santé, frère cadet d'Apollon auquel il dérobe cinquante vaches, inventeur des poids et mesures et des instruments de musique, Hermès est le saint patron des orateurs et des commerçants. Il est le dieu de la conversion par la mesure ²¹, le vol ou le troc, inaugurant le procédé par son échange avec son frère Apollon : la lyre pour la reconnaissance de sa divinité. Si Matthieu est le saint patron des douaniers ²², Hermès inspire les contrebandiers. Par ses attributs, Hermès exprime la plasticité ; il l'incarne aussi, en ses déclinaisons mythiques, de l'égyptien Thot au romain Mercure. « Créateur de relations ²³ », « Hermès est un filou. Il est

19. François Perroux enseigne que les relations économiques sont des relations de pouvoir à deux faces, le conflit et la coopération.

20. Echange de coups (militairement) et de coûts (économiquement).

21. En métrologie, la conversion est l'action d'exprimer une grandeur à l'aide d'une autre unité de mesure.

22. En Bretagne, la pointe Saint-Mathieu borde le Sentier des douaniers.

23. Rafael Lopez-Pedraza, *Hermès et ses enfants dans la psychothérapie*, Paris, Imago, 1989.

aussi, comme Jung l'a montré, l'archétype de l'inconscient ²⁴. » Guide des voyageurs et patron des voleurs, Hermès est ambigu. Hermès engendre Hermaphrodite, Priape et Pan, dieu de la panique, du cauchemar et de l'épilepsie ²⁵. La frontière politique sépare deux territoires. La ligne politique se voit assortie d'autres segments (économiques, linguistiques, sémiotiques, formels...) et contrariée transversalement par des forces, des flux (monétaires, hertziens, satellitaires, automobiles, ferroviaires, fluviaux, aériens, personnels...), visibles ou invisibles, le tout formant un maillage de territoires et de réseaux, de *terriseaux*. La *démarcation* tactique de Willy Brandt a valeur d'exemple : reconnaître l'autre pour faciliter l'échange, combler le fossé, réduire l'écart, amoindrir le mur. Gaston Bachelard nous enseigne que « l'homme est l'être entr'ouvert ²⁶ » semblablement les sociétés.

Pour éviter les murs, ménageons les frontières.

GABRIEL GALICE est docteur de l'université de Grenoble, vice-président du GIPRI (Institut international de recherches pour la paix à Genève). Son dernier livre est *Du peuple nation. Essai sur le milieu national des peuples d'Europe*, préface de Jean-Pierre Chevènement, Mario Molla éditions, 2002.

Les photos sont dues à Yvonne Jänchen, qui les met gracieusement à la disposition de *Médium*.

24. Ibid., p.55.

25. Ibid, p.105.

26. Gaston Bachelard, *La Poétique de l'espace*, PUF, 1957.